Fraude : Joy Beeharry face à un procès

by La Rédaction on 2011-11-30 03:52:00

Joy Beeharry, ex-président du conseil d'administration de Mauritius Duty Free Paradise, et deux autres employés de cette même compagnie nommément Vel Govinden, Manager et Udaisingh Ramdhonee, Warehouse Manager, impliqués dans une affaire de fraude, seront traduits en justice devant la cour intermédiaire.

Le directeur des Poursuites publiques (DPP) a logé un procès en cour mardi matin contre les trois accusés à l'issue d'une enquête menée par la brigade antidrogue. Joy Beeharry ainsi que ses deux collègues auront à répondre à une accusation de "fraudulent use of property".

Joy Beeharry avait été entendu par les limiers après que les deux autres avaient été interpellés à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam en août 2010.

C'est dans le cadre de l'enquête menée par l'Adsu sur la disparition des articles de luxe à l'aéroport que ce scandale a éclaté au grand jour. Selon les recoupements, cette opération avait été montée à la suite des renseignements de la brigade antidrogue basée à la l'aéroport, selon lesquels des produits disparaissaient à la Duty Free Shop de l'aéroport depuis quelque temps.

Plusieurs bouteilles de champagne et de whisky, ainsi que des flacons de parfum de marque et autres ont été retrouvés dans les coffres de la voiture de Udaisingh Ramdhonee, Warehouse Manager et dans le coffre du véhicule de Vel Govinden, manager de la Mauritius Duty Free Paradise de l'aéroport. Les limiers de l'Adsu, ont procédé à une fouille des voitures des suspects, à leur sortie de la Duty Free Shop de l'aéroport.

Les deux hauts cadres avaient comparu au tribunal de Mahébourg sous une charge provisoire de "possession of smuggled goods". Ils avaient retrouvé la liberté conditionnelle après avoir fourni une caution de Rs 10 000 et signé une reconnaissance de dette de Rs 50 000. Ces officiers pris en flagrant délit par la police avaient prétendu que ces objets saisis étaient périmés alors que tel n'est pas le cas pour des bijoux ou du whisky. Joy Beeharry a nié toute implication dans cette affaire.

Le Matinal - http://www.lematinal.com